



COMPTE RENDU CTL DU 30 MARS 2015

Enfin le 1^{er} CTL de l'année ! Le Var est le dernier département à tenir cette instance, à croire que le Directeur Départemental n'était pas pressé de rencontrer les Organisations Syndicales et, par là même, d'entendre la voix des agents !

De nombreux points étaient à l'ordre du jour.

PONTS NATURELS :

Jamais, de mémoire de varois, la question des ponts naturels n'a été débattue aussi tardivement dans l'année.

Pour rappel, jusqu'à présent, en dehors de l'autorisation d'absence exceptionnelle (octroyée le 02/01/15 cette année), où la totalité des services étaient fermés et tous les agents absents, nous avons obtenu depuis plusieurs années que la totalité des services soient, certes, fermés au public, mais que les agents aient le choix de travailler ou non (avec possibilité de rejoindre le service ouvert le plus proche de chez eux !).

En 2015, le DDFIP veut obliger la totalité des agents à poser un jour de congés, ARTT ou récupération d'horaire variable.

Les agents du Var ont-ils encore la possibilité de s'exprimer ?

Sans surprise, un vote **CONTRE unanime*** des OS a sanctionné cette décision

EQUIPES de RENFORT :

La mise en place de l'Equipe Départementale de Renfort (EDR) au 01/09/2015 consistera en la fusion de l'ancienne EMR (gestion publique) et des EDRA (gestion fiscale). Un appel à candidature a été lancé en fin d'année 2014 afin de constituer un « vivier » de personnes susceptibles d'abonder cette équipe en cas de postes disponibles.

Les OS ont encore voté **CONTRE** de manière **unanime**, en raison du manque de communication de la direction : aucun document relevant du mode opératoire décliné au sein de la DDFIP83 ne nous a été communiqué, aucune indication sur le nombre de candidatures pour le vivier, de personnes retenues...(cf déclaration liminaire).

* : un vote **CONTRE unanime** des OS obligent l'administration à reconvoquer le CTL sous 8 jours, afin de traiter à nouveau de ces sujets. La date a été fixée au 08 avril 2015.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanententes Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne : 04 94 03 82 90 Port 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.



MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Quel bonheur d'apprendre que la majorité des agents ont été consultés sur leur choix concernant les possibilités de réduction d'horaires d'ouverture au public des différents sites du Var!
Quelle joie de savoir que, pour ceux qui ont été réellement consultés, leur avis a été entendu !

En réalité, peu d'agents, et pas toujours ceux intéressés au 1^{er} titre par l'accueil, ont eu leur mot à dire. Et dans certains cas, où la majorité des agents ne souhaitait aucun changement, cela leur sera imposé...

De plus, très peu ont été mis au courant des 40 jours de périodes de charge, pendant lesquels toutes ces mesures seraient remises en question et pendant lesquels de nouvelles dispositions d'ouverture et de droit à congés pourraient être appliquées.

La manière purement dictatoriale du DDFIP d'imposer ses vues ne peut satisfaire les représentants des personnels que nous sommes. Donc, là encore, les OS ont voté **CONTRE** ce projet de manière **unanime**. Nous exigeons une véritable consultation de l'ensemble des agents (pétition en cours).

A ce stade, les délégations Solidaires et CGT ont quitté la séance.

BUDGET :

Quelle honte ! Oser présenter à des professionnels d'une administration financière et budgétaire un tableau de 6 lignes censé retracer le budget départemental 2014, dépasse tout entendement. Les directeurs ont eu l'air surpris de nos demandes de documents comptables. A croire qu'ils doutent dans notre capacité à les analyser ! Ces documents nous ont été remis à postériori.

Pour 2015, encore des restrictions à venir : en plus de la diminution de **241 183 €** (soit 4.14%) de la Dotation Globale de Fonctionnement (niveau 1), la Direction Générale, suite au redéploiement des crédits alloués aux mesures sécuritaires (attentats du 11 janvier 2015), vient de décider de nous amputer notre budget départemental de **80 000 €** supplémentaires. Vous attendiez des vacataires cet été ? Dommage.... 23 périodes de 28 jours d'emploi de vacataires sont supprimés.

FORMATION PROFESSIONNELLE :

Comme chaque année, une documentation claire et précise, chiffres, statistiques et explications à l'appui, a été fournie par le service de la ForPro. **F.O.-DGFIP** et **CFTC-DGFIP** les en remercient.

Il est à noter une augmentation de **680% (!)** du taux d'absentéisme des agents lors des formations mises en places, c'est-à-dire, des agents convoqués et qui ne se sont ni présentés, ni excusés.

De ce fait, de nombreuses formations n'ont pu se dérouler.

Bien souvent, les contraintes professionnelles liées au manque d'effectif expliquent ces absences. Nous avons donc demandé au Directeur la possibilité de fermer des services, afin de permettre aux agents de suivre les formations auxquelles ils aspirent.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanententes Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne : 04 94 03 82 90 Port 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.



CONVENTION DEPARTEMENTALE AVEC LA POSTE :

Une nouvelle convention a été établie entre la DGFIP et la Banque Postale (LBP), afin de prendre en compte la nouvelle classification des bureaux de postes :

- classiques c'est-à-dire identiques à ce que l'on connaît
- « nouveau concept » : guichet automatisé, uniquement pour les billets
- « bureaux sans argent » : aucun dégagement possible

Cette nouvelle organisation de LBP n'est qu'un premier pas vers la fermeture de 50% des bureaux de poste d'ici 2018, ce qui impactera obligatoirement notre réseau.

A ce jour, suite à des concertations entre les régisseurs et les comptables, des solutions alternatives ont été trouvées pour les postes impactés par la réorganisation de LBP :

- mise en place de transports de fonds
- dégagement auprès de la trésorerie pour les régisseurs n'ayant plus accès à un bureau de LBP

A noter que la convention prévoit la possibilité de dégager sur 2 demi-journées, afin d'assurer la sécurité du personnel. A voir si cela sera suivi d'effet !! **F.O.-DGFIP** et **CFTC-DGFIP** resteront, comme d'habitude, vigilants.

PROJETS IMMOBILIERS :

Au vu de l'ampleur des discussions et du nombre de sujets à évoquer, une demande de CTL exceptionnel traitant de tous les projets immobiliers et de restructuration a été demandé.

QUESTIONS DIVERSES :

- SIP de DRAGUIGNAN : les agents de ce site ont fait circuler une pétition mentionnant l'important déficit en ETP. Ces vacances pèsent très lourdement sur l'organisation des services, alors que les charges de travail augmentent.

A ce stade, la direction n'a apporté aucune réponse précise quant au remplacement des effectifs manquant et n'a pris aucun engagement pour pérenniser des renforts, qui ne sont actuellement que ponctuels.

- SIP BRIGNOLES : même situation, même effet ! Pétition en cours dénonçant la situation catastrophique du site liée au manque important d'effectifs, le sentiment de désespoir des agents face à une situation insoutenable !

Suite au prochain épisode, le mercredi 08 avril, en ce qui concerne les ponts naturels, l'EDR et les modifications des horaires d'ouverture au public.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentés Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne : 04 94 03 82 90 Port 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.